1. "L'école Munzinger est-elle la seule école du canton de Berne dans laquelle l'école mosaïque doit actuellement être introduite, ou de tels projets sont-ils en cours dans d'autres endroits ? Si aucun autre lieu dans le canton de Berne ne prévoit d'introduction, comment assurez-vous l'échange d'expériences ?"

L'école secondaire Lorraine est également une école mosaïque. L'école de Melchnau prévoit d'introduire la mosaïque. D'autres écoles du canton de Berne envisagent également de passer au modèle mosaïque. L'apprentissage mixte est pratiqué sur plusieurs sites à Berne. Le SOL est introduit dans les gymnases de Berne. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site de la Direction de l'instruction publique www.erz.be.ch. L'échange d'expériences le plus fructueux est celui que nous offre notre adhésion à l'association des écoles de musique. Certaines des écoles qui y sont affiliées peuvent s'appuyer sur une longue pratique. De plus, l'association invite régulièrement à des séances d'échange et à des journées d'étude.

2. "Sur quelle base l'introduction a-t-elle été autorisée ? S'agit-il d'un essai limité dans le temps ou d'une introduction illimitée dans le temps ? Comme il s'agit tout de même d'un changement de système très fondamental, des services cantonaux ont-ils également participé à l'introduction ? Le projet est-il également intégré dans une stratégie cantonale ?"

Le projet n'est pas un essai scolaire. La stratégie de formation cantonale et municipale ainsi que les directives cantonales et municipales pour l'école obligatoire sont respectées. L'inspection scolaire et l'office scolaire sont représentés dans le groupe d'accompagnement. L'instance compétente (commission de l'école publique de Mattenhof-Weissenbühl) a approuvé le projet en avril 2012. En cas de changement de modèle, une limitation dans le temps n'est pas prévue. Toutefois, la commission scolaire peut changer de modèle au plus tôt après 5 ans.

3. "Comment vous assurez-vous que les élèves acquièrent les compétences professionnelles dans des matières telles que les mathématiques, l'anglais ou le français ? Un tel changement de système permet-il également de répondre aux exigences de passage au gymnase ?"

Nous ne pouvons jamais garantir que les élèves s'approprient des matières, que ce soit dans le système existant ou dans un nouveau système. Le fait que quelqu'un s'approprie une matière, comment, où et quand il le fait, dépend toujours aussi des possibilités et de la volonté de la personne qui apprend. Nous sommes d'avis que nous pouvons mieux tenir compte de cet état de fait qu'auparavant dans l'école Mosaïque. Les élèves qui souhaitent aller au gymnase auront toujours la possibilité de s'y préparer de manière ciblée, que ce soit pendant l'enseignement obligatoire ou dans le cadre de cours spécialement proposés à cet effet (p. ex. cours de préparation à l'école secondaire). Comme l'apprentissage autoorganisé sera également introduit dans les gymnases, nos élèves seront très bien préparés dans ce domaine.

4. "Lors de la réunion d'information, un graphique représentant différents animaux devant un arbre a été présenté, avec la consigne de l'enseignant "Grimpez maintenant sur l'arbre". En d'autres termes, l'école mosaïque doit créer plus d'équité et permettre un apprentissage individualisé. Mais comment aborder le contrôle des objectifs d'apprentissage ? Y a-t-il toujours les mêmes épreuves pour tous les élèves ? Y a-t-il des épreuves pour des groupes d'apprentissage ou pour des élèves individuels ? Les élèves corrigent-ils euxmêmes les échantillons et l'enseignant ne doit-il même plus les regarder (exemple de M. Lutz) ? N'y a-t-il plus de répétitions ?"

Il y aura bien sûr aussi des contrôles des objectifs d'apprentissage dans le nouveau modèle. Ceux-ci seront adaptés aux différents groupes d'âge et de niveau. Les élèves doivent à l'avenir pouvoir décider en partie eux-mêmes du moment où ils passent les épreuves. La correction continuera à être effectuée par les enseignants.

Veuillez également noter que les évaluations semestrielles ne se composent pas uniquement de contrôles des connaissances, mais d'une mosaïque d'évaluations. Il s'agit d'un instrument qui montre clairement que le programme d'enseignement part d'une notion large de la compétence matérielle. Il est extrêmement difficile d'évaluer les compétences disciplinaires dans toute leur étendue à l'aide de simples contrôles des connaissances.

Les autres éléments de la mosaïque d'évaluation (qualité, quantité, produits, observations accompagnant le processus et progrès d'apprentissage individuels) peuvent être particulièrement bien identifiés et documentés dans le cadre de SOL.

5. "Comment gérer le matériel pédagogique ? Les différents niveaux et groupes d'âge ont tout de même des conditions différentes, en particulier en mathématiques, en français et en anglais. Sur quelle base un tel enseignement en groupe peut-il avoir lieu ?"

Dans les matières mentionnées, les élèves travaillent avec le matériel pédagogique correspondant à leur année scolaire. En SOL, les jeunes travaillent selon leurs plans individuels. Les interventions des enseignants sont spécifiques à l'année scolaire. Dans les matières où les classes sont mixtes (musique, sport, arts plastiques, en partie NMM, en partie allemand), nous ne voyons pas de difficultés notables à préparer les mêmes contenus d'apprentissage pour tous.

6. "Selon vos explications, il n'existe pas encore d'études scientifiques sur les effets de l'école mosaïque. Une évaluation scientifique externe est-elle prévue ?"

Il y a quelques années, la Haute école pédagogique de Saint-Gall a mené une étude sur différents systèmes scolaires. Dans cette étude, aucune différence n'a été constatée dans la comparaison des compétences matérielles des élèves des écoles secondaires mosaïques et des écoles conventionnelles. Dans les domaines des compétences personnelles et sociales (motivation, autonomie, collaboration...), les jeunes de l'école secondaire Mosaïque ont obtenu des résultats significativement meilleurs.

Nous nous sommes inscrits il y a un an déjà au projet perLen de l'université de Zurich (<a href="http://www.perlen.uzh.ch/index.html">http://www.perlen.uzh.ch/index.html</a>). Le projet perLen (personalisierte Lernkonzepte in heterogenen Lerngruppen) étudie l'enseignement et les cultures d'apprentissage dans les écoles qui s'orientent vers des "concepts d'apprentissage personnalisés". Les 7èmes journées d'étude de l'année dernière ont été consacrées à l'enseignement de l'anglais. Les élèves de 5e année ont déjà fait des travaux comparatifs. De plus, nous étudions, en collaboration avec la HEP de Berne, l'apprentissage multi-âge dans l'ensemble du cercle scolaire. Nous attendons de ces deux projets des connaissances importantes sur l'effet du modèle mosaïque. En outre, nous allons procéder à des évaluations internes qui montreront la satisfaction des élèves et des enseignants.

7. Existe-t-il des études scientifiques sur l'enseignement auto-organisé ? Existe-t-il des résultats qui pourraient être appliqués à l'école mosaïque ? Les élèves sont-ils en mesure d'acquérir des connaissances spécialisées ou ces méthodes d'enseignement, qui sont certainement souhaitables, permettent-elles surtout d'améliorer les compétences sociales et les connaissances en matière d'organisation ?

Il existe une étude de l'université de Berne sur l'apprentissage auto-organisé (Robert Hilbe et Walter Herzog, Selbst organisiertes Lernen am Gymnasium - Theoretische Konzepte und empirische Erkenntnisse, Mittelschul- und Berufsbildungsamt, Erziehungs-direktion des Kantons Bern):

http://www.erz.be.ch/erz/de/index/mittelschule/mittelschule/mittelschule/mittelschulbericht/Projekte/projekte in in unterrichts-undschulentwicklung/selbst organisierteslernensol.html

Les raisons évoquées dans ce rapport pour l'apprentissage auto-organisé peuvent également être appliquées au niveau secondaire inférieur et au modèle Mosaïque.

8. Quelles sont les tâches qui attendent les parents et les enseignants ? Lors de la soirée d'information, il a été dit que l'on attendait beaucoup plus des parents et que cela deviendrait plus exigeant. Pouvez-vous développer ce point ? Dans quelle mesure les enseignants sont-ils préparés et formés à cette nouvelle tâche et de quelles possibilités disposent-ils pour obtenir de l'aide en cas de problème ? Comment gère-t-on, par exemple, le harcèlement ou les tensions sociales dans les cours collectifs ? L'école de musique est-elle également adaptée à cette situation ou n'a-t-on pas encore de rapports d'expérience sur ce thème ?

Il semble que quelque chose ait été mal compris ou mal exprimé. On n'attend pas plus des parents qu'auparavant en termes d'intérêt pour leurs enfants et d'aide à leur apprentissage. Nous leur avons simplement demandé d'accueillir notre projet avec bienveillance. Nous savons qu'une collaboration entre les enseignants et les parents a une influence positive sur le succès de l'apprentissage.

Les enseignants ont déjà été préparés aux nouvelles formes d'enseignement et continuent de l'être. A l'école Mosaïque, deux classes seront toujours encadrées par une équipe qui se rencontrera régulièrement pour échanger. En outre, nous sommes soutenus dans l'école par trois enseignants IF et un travailleur social.

Les tensions sociales ont tendance à s'atténuer dans une école en mosaïque. Le comportement compétitif dans les classes multi-âges d i m i n u e , car il est clair dès le début que tous ne peuvent pas faire la même chose et que personne ne s'y attend. Lorsque les jeunes et les moins jeunes ne se rencontrent pas seulement tous les jours, mais travaillent ensemble, des relations amicales peuvent se développer entre eux, ce qui permet d'éviter les agressions des plus âgés sur les plus jeunes pendant les pauses ou sur le chemin de l'école. La possibilité d'atteindre un haut niveau de compétences sociales est l'un des atouts des écoles mosaïques.

Par ailleurs, nous travaillons intensivement depuis quelques années sur le thème du climat scolaire. C'est grâce à cela que nous avons un bon climat dans notre école et relativement peu de problèmes de harcèlement ou de violence.

9. "Dans l'emploi du temps, les enseignants doivent travailler gratuitement pendant la première demi-heure. Avez-vous vérifié si cela est autorisé par le droit du travail ? Le syndicat des enseignants a-t-il été consulté ? Après tout, il s'agit d'un élément régulier d'un emploi du temps".

Selon l'OLT, le temps de travail annuel des enseignants se compose du temps d'enseignement et du temps de travail à consacrer aux autres domaines de la mission professionnelle (comme l'éducation, le conseil et l'accompagnement).

La demi-heure consacrée à l'encadrement de la "mise en route" devrait être effectuée dans le cadre du temps de travail global. Il ne sera pas nécessaire que tous les enseignants soient présents chaque matin. Nous sommes en train d'élaborer une forme qui permette de répartir la charge de travail de manière supportable entre les enseignants.

Notre collège s'est expressément déclaré prêt à fournir cette demi-heure dans le cadre de son temps de travail annuel, car il est convaincu de la valeur de ce récipient.